Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie (28900) Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13% Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 35%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée	Jury par	Autres candidats	8	64	52	52	2
professionnel agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-	défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	10	42	33	33	7
Oenologie (28900)		Bacheliers technologiques toutes séries	9	59	51	51	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui	Nombre de candidats	Nombre de candidats en	Candidats ayant accepté la proposition	
				ont confirmé le vœu	classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre	Pourcentage
Lycée	Jury par	Autres candidats	Féminin	26	22	22	0	0 %
professionnel agricole Viticole -	défaut		Masculin	38	30	30	2	100 %
BTS - Agricole - Viticulture-			Total	64	52	52	2	100 %
Oenologie		Bacheliers	Féminin	12	12	12	3	42,9 %
(28900)		professionnels toutes séries	Masculin	30	21	21	4	57,1 %
			Total	42	33	33	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	26	24	24	4	66,7 %
			Masculin	33	27	27	2	33,3 %
			Total	59	51	51	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
					qui ont confirmé le vœu			Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
agricole Viticole - BTS - Agricole -				Sans mention	30	22	22	2	100 %
Viticulture- Oenologie				АВ	20	17	17	0	0 %
(28900)				В	9	8	8	0	0 %
				ТВ	4	4	4	0	0 %
				Total	64	52	52	2	100 %
		Bacheliers professionnels	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
		toutes séries		Sans mention	10	4	4	1	14,3 %
				АВ	17	16	16	3	42,9 %
				В	10	10	10	3	42,9 %
				ТВ	3	3	3	0	0 %
				Total	42	33	33	7	100 %

Formation d'affectation				Mention au bac	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats en	Candidats ayant accepté la proposition	
d directation					qui ont confirmé le vœu	classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre	Pourcentage
	technol	Bacheliers technologiques toutes séries Baccalauréat Technologique		Échec au bac	1	0	0	0	0 %
			Sans mention	27	22	22	3	50 %	
				АВ	26	25	25	1	16,7 %
				В	4	3	3	1	16,7 %
				ТВ	1	1	1	1	16,7 %
				Total	59	51	51	6	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui	Nombre de candidats	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
				ont confirmé le vœu	classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)		Nombre	Pourcentage
Lycée	Jury par	Autres candidats	En terminale	46	42	42	2	100 %
professionnel agricole Viticole	défaut		En réorientation	10	6	6	0	0 %
- BTS - Agricole - Viticulture-			Non scolarisés	5	2	2	0	0 %
Oenologie			Autres	3	2	2	0	0 %
(28900)			Total	64	52	52	2	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	41	33	33	7	100 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Total	42	33	33	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	52	49	49	5	83,3 %
			En réorientation	3	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	4	2	2	1	16,7 %
			Total	59	51	51	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
agricole Viticole - BTS - Agricole - Viticulture-		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affiche				affichées.
Oenologie (28900)		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques	Notes de maths, physique chime et SVT des bulletins de première et terminale.	Très important
	Résultats dans les matières techniques	Notes en sciences et techniques professionnelles des bulletins de première et terminale pour les élèves issus de la filière agricole.	Très important
	Résultats en Français	Notes en français de première et terminale (dont l'épreuve anticipée pour formations générales et technologique)	Important
	Moyenne générale	Moyennes des bulletins de première et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Avis porté sur la fiche avenir. Avis portés sur les bulletins de première et terminale.	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Avis porté sur la fiche avenir	Important
	Capacité à s'investir	Avis porté sur la fiche avenir. Avis portés sur les bulletins de première et terminale.	Important
	Concentration en classe	Avis de l'équipe pédagogique et du professeur principal portés sur les bulletins de première et terminale.	Complémentaire
	Capacité à fournir des efforts	Avis de l'équipe pédagogique et du professeur principal portés sur les bulletins de première et terminale.	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel	Niveau de précision et de cohérence du projet de formation motivé. Caractère personnel du projet (éviter les généralités)	Essentiel
	Intérêt pour la formation	Qualité de la prise de contact avec l'établissement (participation aux portes ouvertes, prise de renseignements).	Important
	Perspectives de réussite dans la formation	Avis du chef d'établissement sur fiche avenir	Très important
	Parcours scolaire réalisé	Proximité des spécialités dans les formations précédemment suivies	Complémentaire
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra- scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

• Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les dossiers ont été examinés par binôme par la commission d'examen des voeux. Les critères ayant présidé au choix sont :

- -les résultats scolaires (notamment en matières techniques, scientifiques et français),
- les compétences et les méthodes de travail indiquées notamment dans la fiche avenir,
- le savoir-être du candidat (autonmie, investissement, concentration, goût de l'effort...).
- la capacité de suivre la formation évaluée à partir des résultats du candidat des avis du conseil de classe, du professeur principal etdu chef d'établissement,
- la motivation du candidat évaluée à partir du projet de formation motivé (sérieux et pertinence de la démarche, qualité de laréflexion, lettre de motivation personnalisée) et éventuellement des renseignements récoltés par d'autres canaux (portes ouvertes, etc...),
- l'adéquation du parcours précédemment suivi par le candidat avec les attendus de la formation à venir (ce critère pouvant êtrecontrebalancé par les deux précédents).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Soigner la rédaction du projet de formation motivé. Il doit présenter un projet professionnel personnel et cohérent avec les attendus de la formation.

Il faut éviter d'exposer de grandes généralités, nepas rédiger un modèle passe-partout ou utiliser une IA. Le candidat doit se projeter dans son futur d'étudiant puis de professionnel.

Le texte doit être clair, précis et concis. Il doit se concentrer sur des arguments pertinents exposés rigoureusement dans un langagecorrect.

Il doit montrer que le candidat a bien perçu à la fois l'aspect scientifique et l'aspect pratique (à la vigne et en cave) de la formation.

Signature:

Brigitte BOUVIER, Chef d'établissement de l'établissement Lycée professionnel agricole Viticole